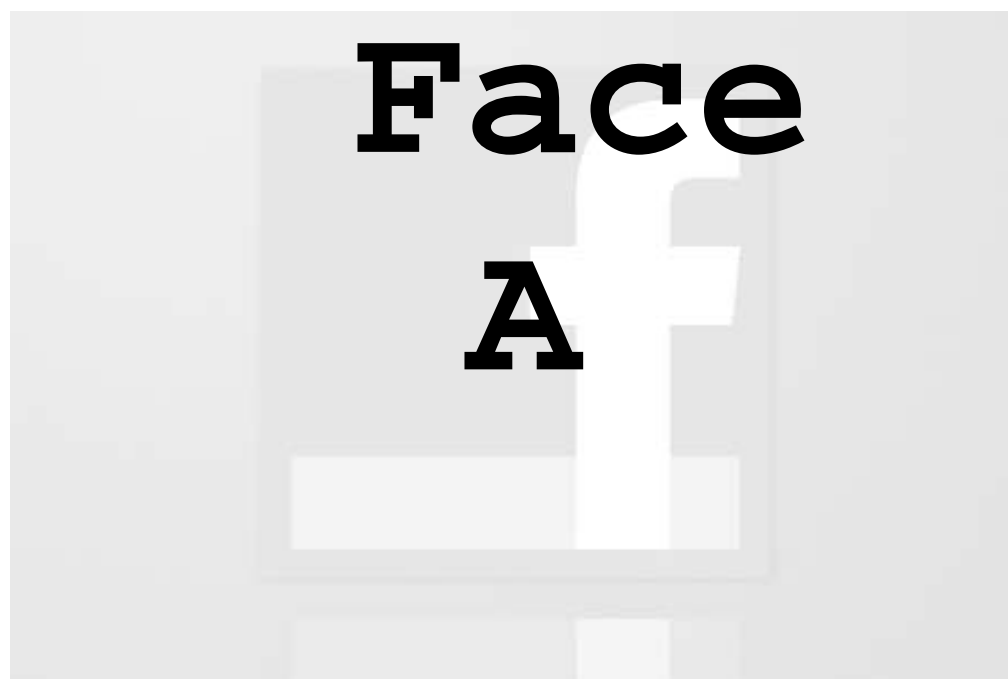




www.epiasbl.be



Facebook

Comment sécuriser son identité numérique...



Glossaire

Applications

Série de fonctionnalités optionnelles, représentées par de petites boîtes superposées qui apparaissent à l'affichage du profil.

Demande d'ajout d'amis - Friend Request

Le fait de demander quelqu'un « en ami ». Lorsque ce dernier aura accepté, il apparaîtra dans votre liste d'amis.

Facebook Chat

Fonction permettant aux membres de dialoguer « en direct » avec leurs amis.

Fil d'actualité - Mini-feed

Encart sur lequel apparaissent par défaut vos derniers faits et gestes (ex : Vous venez de modifier la photo de votre profil ? Ton mini-feed l'indique).

Groupe

Les groupes rassemblent sous un même « chapeau » des photos, événements, et amis reliés par les mêmes centres d'intérêts. Facebook offre donc la possibilité de créer des groupes autour d'un thème, qui seront attachés ensuite à votre profil.

Photo du profil

Principale photo apparaissant sur le profil d'un membre.

Poke

Acte de « tapoter » virtuellement sur l'épaule d'un ami. Cette option permet d'attirer l'attention, de faire « coucou » sans prendre la peine de t'écrire.

Profil

Ensemble de caractéristiques d'une personne : informations personnelles, photos et centres d'intérêts, etc.

Statut Facebook

Petite phrase permettant de mettre au courant ses amis de son actualité à l'instant.

Tagg

A la différence de la photo du profil, la photo « taggée » ou « marquée » est en général peu flatteuse (ex : Photo de classe de 1989).

Wall

« **Mur** » de messages associé à ta page et sur lequel tes « amis » peuvent poster leurs remarques.

Conseils pour éviter quelques ennuis sur Facebook...

Voici quelques astuces qui vous permettront de ne pas devenir n'importe qui en faisant n'importe quoi **Face à Facebook** !

Sécurité générale sur Facebook

Réglez les paramètres de confidentialité Facebook pour vous aider à protéger votre identité numérique

Facebook contient quelques options importantes pour vous protéger en ligne, mais c'est à vous de les activer !

Réfléchissez aux personnes que vous autorisez à devenir vos amis

Dès que vous acceptez quelqu'un comme votre ami, cette personne peut accéder à toutes les informations qui vous concernent (y compris les photos) que vous avez désignées comme visualisables par vos amis. A n'importe quel moment, vous pouvez supprimer des amis si toutefois vous changez d'avis sur quelqu'un.

Montrez à vos « amis avec restrictions » (listes d'amis) une version réduite de votre profil

Vous pouvez choisir de faire de certaines personnes des « amis avec restrictions » qui ont seulement accès à une version réduite de votre profil. Cela peut être utile si vous avez des collègues auxquels vous ne désirez pas attribuer le statut complet d'ami ou avec lesquels vous ne souhaitez pas partager des informations personnelles.

Désactivez les options, puis activez-les une par une

Réfléchissez à la manière dont vous souhaitez utiliser Facebook. Si c'est seulement pour rester en contact avec des gens et pouvoir les contacter, il est peut-être préférable de désactiver les options supplémentaires. Il est judicieux par exemple de désactiver une option jusqu'à ce que vous en ayez besoin, plutôt que de commencer en rendant tout accessible.

Créez des listes et classez-y vos amis !

Cela vous permettra de mieux cibler vos messages et évitera que vos dernières photos soient vues « par n'importe qui ».

Rendez-vous sur votre page « **Amis** » puis utilisez l'option « **Créer une liste** ». Créez ensuite vos listes d'amis. Exemple : une liste "Perso" et une liste "Pro".



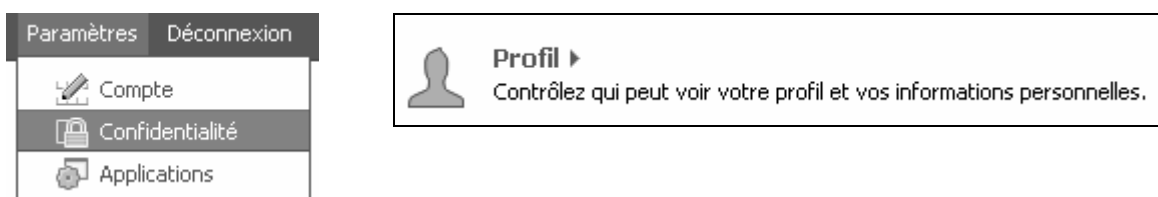
Une fois vos listes créées, répartissez vos contacts dans chacune d'elles. Pour cela, cliquez sur le nom d'une liste (colonne gauche), et ajoutez des amis en renseignant leur nom dans le champ central :



Désormais, dès que quelqu'un souhaite devenir votre « Ami », vous devrez le mettre dans l'une ou l'autre des catégories.

 **Grâce à ces listes, il est possible de limiter l'accès de vos photos à certains de vos amis.**

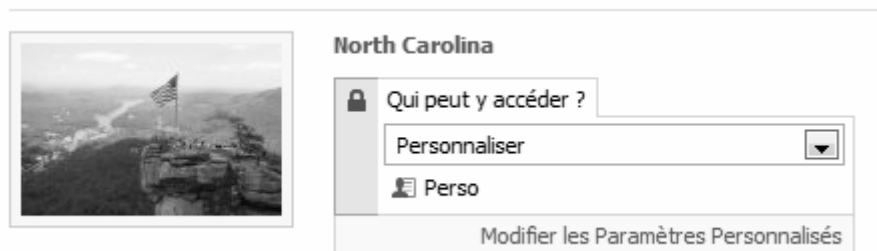
Rendez-vous dans **Paramètres -> Confidentialité -> Profil**



Dans le champ « **Photos sur lesquelles vous êtes marqué(e)** », vous pouvez cliquer sur le lien bleu « **Modifier les paramètres de confidentialité des albums photos** ».



Vous accédez alors à vos différents albums. En cliquant sous « **Qui peut y accéder ?** », vous avez la possibilité de limiter l'accès à cet album à une de vos listes d'amis. Réservez vos photos de vacances ou de soirées à vos proches.



Comment protéger votre identité numérique

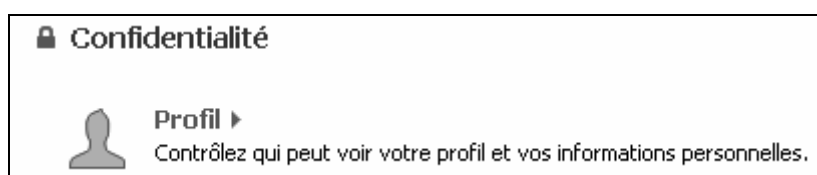
Avoir ses coordonnées personnelles sur Facebook peut être une bonne chose à partir du moment où l'on sait qui peut y accéder!

Ces possibilités de réglages sont assez récentes, n'hésitez pas à les effectuer car Facebook ne le fera pas pour vous. Si vous n'avez encore rien fait, votre profil est visible par beaucoup plus de personnes que **vous ne le pensez !**

Lorsque vous êtes connecté à votre profil, quelle que soit la page, cliquez sur **Paramètres -> Confidentialité**



Cliquez sur **Profil** pour contrôler les utilisateurs de Facebook qui peuvent voir votre profil et informations personnelles.



- La catégorie **Général** concerne la visibilité de votre profil et de vos informations personnelles (mur, messages divers, amis, statut,...).

Confidentialité ► Profil

Général Coordonnées

Contrôlez qui peut voir votre profil et vos informations personnelles. Visitez la page Applications pour modifier les paramètres des applications.

Afficher votre profil tel qu'il est vu par un(e) ami(e) :

Profil		<input type="text" value="Seulement mes amis"/>	[?]
Informations générales		<input type="text" value="Seulement mes amis"/> Tout le monde Amis de mes amis Seulement mes amis	[?]
Informations personnelles		<input type="text" value="Seulement mes amis"/>	[?]
Statuts et liens		<input type="text" value="Seulement mes amis"/>	[?]
Photos sur lesquelles vous êtes marqué(e)		<input type="text" value="Seulement mes amis"/>	[?]
Vidéos dans lesquelles vous êtes marqué(e)		<input type="text" value="Seulement mes amis"/>	[?]
Amis		<input type="text" value="Seulement mes amis"/>	[?]
Messages du mur	<input checked="" type="checkbox"/>	Mes amis peuvent écrire sur mon mur	[?]
		<input type="text" value="Seulement mes amis"/>	

Par défaut, toutes les catégories sont visibles par tous vos amis.
Mais chaque champ est paramétrable et libre à vous de choisir l'étendue de votre intimité virtuelle !

Il est recommandé de ne permettre qu'à votre liste d'amis « Perso » d'accéder aux informations suivantes :

- « Statuts et liens »
- « Photos sur lesquelles vous êtes taggués »
- « Vidéos dans lesquelles vous êtes taggués »
- « Messages du mur »

Exemple => pour faire en sorte que seuls vos contacts personnels aient accès à votre statut, il vous suffit de cocher la case « **Certains amis** » et de spécifier « **Perso** ».

Statuts et liens

Qui peut y accéder ?

Tous les membres de Facebook

Amis

Amis de mes amis
Mes amis et leurs amis peuvent voir ceci.

Seulement mes amis
Seuls vos amis peuvent voir ceci.

Certains amis
Choisissez les amis qui peuvent voir ceci.

Abonnement

Permettre à mes amis de souscrire à mon statut.

Excepté ces personnes

OK Annuler

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton **Enregistrer les modifications.**

Remarque :

Pour éviter que certains de vos amis inscrivent n'importe quoi sur votre **Mur**, n'oubliez pas de décocher la case « **Mes amis peuvent écrire sur mon mur** » sur cette même page.

Messages du mur Mes amis peuvent écrire sur mon mur [?]

- ☞ L'onglet **Coordonnées** fait notamment référence à votre numéro de téléphone ou votre mail

Confidentialité > **Profil**

Général **Coordonnées**

Contrôlez qui peut voir vos coordonnées. Visitez la page Applications pour modifier les paramètres des applications.

Afficher votre profil tel qu'il est vu par un(e) ami(e) :

Pseudonyme de messagerie instantanée	<input type="lock"/>	Seulement mes amis	▼
Téléphone mobile	<input type="lock"/>	Personne	▼
Autre numéro de téléphone	<input type="lock"/>	Personne	▼
Adresse actuelle	<input type="lock"/>	Personne	▼
Site web	<input type="lock"/>	Seulement mes amis	▼

- ☞ **Attention à vos coordonnées !** En effet, vous n'avez peut être pas envie de laisser votre numéro de téléphone à tout le monde... décidez de ce que vous désirez masquer.

Contrôlez votre image !

Sur Facebook, vos amis ont la possibilité de vous « **tagger** » ou de **télécharger** des photos de vous.

Ceci pose parfois problème car **vous ne contrôlez plus votre image**. Il est possible d'enlever le tag après sa parution mais le mieux est d'empêcher tout le monde de trouver des photos ou vidéos marquées à votre nom.

- ☞ Pour cela, rendez-vous dans **Paramètres -> Confidentialité -> Profil**.

Puis sélectionnez la catégorie « **Photos sur lesquelles vous êtes marqué(e)** ». Cliquez sur « **Personnaliser** » afin de préciser que l'unique personne autorisée à voir ces photos est vous seul.

Photos sur lesquelles vous êtes marqué(e) **Personnaliser** [?]

Moi uniquement

[Modifier les paramètres personnalisés](#)
[Modifier les paramètres de confidentialité des albums photos](#)

Soyez invisible !



Sans pour autant supprimer votre compte, il est possible de vous retirer du moteur de recherche.

Allez dans vos **Paramètres -> Confidentialité -> Recherche**

Sélectionnez ensuite ce que vous souhaitez. Si vous décochez l'ensemble des choix, vous serez « **invisible** » sur Facebook.

Restriction de recherche

Utilisez l'outil de contrôle ci-dessous pour choisir qui peut vous trouver via une recherche sur Facebook. Vos amis pourront toujours vous trouver.

Visibilité via une recherche  Amis de mes amis 

Contenu des résultats de la recherche

Utilisez ces cases à cocher pour contrôler les informations accessibles aux autres personnes et la manière dont vous pouvez être contacté(e) après avoir été trouvé(e) via une recherche.

Les personnes qui peuvent me trouver via une recherche peuvent voir :

- Ma photo de profil
- Ma liste d'amis
- Un lien pour m'ajouter en tant qu'ami(e)
- Un lien pour m'envoyer un message
- Les pages dont je suis fan

Vie privée


Pour plusieurs raisons évidentes, il n'est pas conseillé de révéler sa situation amoureuse lors de l'activation de son compte.


Si vous l'avez indiqué, il est toujours possible de l'éliminer de votre profil par la suite. Ceci vous évitera certains désagréments...

 **Exemple :**

« Tout le monde est aujourd'hui au courant, Chelsy Davy a rompu avec Prince Harry. Ce n'est pas la presse people qui nous l'apprend mais sa «situation amoureuse» Facebook.


Au-delà de l'anecdote amoureuse, l'histoire est très significative de l'évolution rapide des rituels amoureux sous l'impulsion des nouvelles technologies. »

- ☞ Rendez-vous sur votre page « **Profil** » **Accueil Profil Amis Boîte de réception**
- ☞ Dans le cadre « **Information** » à la droite de l'écran, cliquez sur le crayon 
- ☞ Lorsque le menu apparaît, il vous suffit de désélectionner ce que vous désirez cacher.


Informations	Modifier l'encart 
Date de naissance : 2 janvier 1980	Afficher : <input type="checkbox"/> Situation amoureuse
Lieu de résidence : Boulevard, Verviers, Belgium	<input checked="" type="checkbox"/> Date de naissance
Originaire de : Heusy, Verviers, Belgium	<input checked="" type="checkbox"/> Lieu de résidence
Opinions politiques : Parti Socialiste	<input checked="" type="checkbox"/> Originaire de
Religion :	<input checked="" type="checkbox"/> Opinions politiques
	<input checked="" type="checkbox"/> Religion
	Modifier mes informations

Vous pouvez également configurer votre profil pour faire en sorte que votre situation amoureuse ne change jamais :

- ☞ Dans **Paramètres -> Confidentialité -> Actualité et mur**


Actualités et mur ▶
 Contrôlez les actualités récentes qui apparaissent sur votre profil et dans les pages d'accueil de vos amis.

- ☞ Décochez la case « **Changer de situation amoureuse** »


 Changez de situation amoureuse

Applications

Facebook vous permet d'ajouter des applications tierces à votre profil. Ces applications ont des utilités multiples comme les prévisions météorologiques, la possibilité de dessiner des graffitis sur le tableau d'une autre personne ou encore indiquer qui sont vos meilleurs amis.

L'utilisateur doit être très prudent quant aux applications qu'il ajoute à son profil car les informations peuvent être partagées avec l'auteur de l'application. Facebook a publié des conditions d'utilisation du service pour informer les développeurs de ce qui est ou n'est pas un comportement acceptable, mais le risque existe toujours que les utilisateurs abusent de cette fonctionnalité.